

COMMUNIQUE DE PRESSE



25/04/2018

La CFE-CGC invite les actionnaires à être très vigilants sur les publications de résultats de Nokia

Alors que le groupe Nokia publiera le jeudi 26 avril ses résultats du premier trimestre 2018, la CFE-CGC recommande aux actionnaires de prendre garde au double langage que pratique le groupe.

Depuis le rachat du groupe Alcatel-Lucent en 2016 et de la signature de Nokia au sujet des engagements pour l'emploi et de l'investissement en France, le groupe n'a jamais rempli l'ensemble de ses obligations.

Sur l'emploi, Nokia s'est engagé à maintenir, pendant deux ans, 4200 emplois en France. Cependant, après plus de deux ans passés, ce chiffre minimal n'est toujours pas atteint. Nokia annonce vouloir investir sur les compétences des ingénieurs en France tout en annonçant une revalorisation salariale inférieure de 60% à la moyenne des entreprises du numérique.

Le groupe s'était engagé à diversifier les activités en France, et à maintenir l'activité commerciale et administrative. Or, tous les sujets, excepté la 5G, n'ont pas été abordés ou ont été abandonnés. Les services commerciaux et administratifs ont subi deux PSE en deux ans soit environ 1 000 suppressions d'emplois.

Concernant la recherche, le groupe avait promis au gouvernement et aux actionnaires que la France deviendrait un pôle central de la recherche pour le groupe Nokia. Cependant, à l'heure actuelle, la totalité de la direction des Bell Labs est aux Etats-Unis, et aucune nouvelle activité de recherche n'a été développée en France. La création d'un laboratoire consacré à l'intelligence artificielle avait été annoncée en décembre 2017 par Thierry Boisnon, PDG de Nokia France, aux députés. Cette information a déjà été démentie en avril par les annonces internes.

Nokia affirme être une entreprise « éthique », pourtant elle ne respecte ni ses engagements (malgré les rappels à l'ordre du gouvernement), ni les décisions de la justice française.

Les salariés sont usés de la situation : après avoir fait appel aux tribunaux pour percevoir un bonus selon leur performance, Nokia a préféré alléger cette démarche et distribuer ce bonus à tout le monde, avec le même montant sans différencier les efforts de chacun.

En 2018, Nokia tient un double langage auprès de tous ses interlocuteurs. La CFE-CGC recommande aux actionnaires d'être attentifs à la lecture des résultats du 26 avril 2018.

Contact presse

Frédéric Aussédat - Responsable Syndical Groupe CFE-CGC - 06 60 45 75 21

Olivier Marcé - Responsable Syndical Groupe Adjoint CFE-CGC - 06 71 48 58 36